



entreprises

P.7
Initiatives engagées



réseaux

P.10
Acteurs de la transition



associations

P.12
L'action au quotidien



institutionnels

P.16
Le cadre de la transition





Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s,

Dans le cadre de la démarche d'attractivité du territoire mise en place par Lorient Agglomération et Audélor depuis 2016 en partenariat avec Erelé, de nombreux échanges ont permis de dégager pour notre territoire un fil rouge : la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations du Territoire).

Ces travaux ont fait converger les approches de : Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), développement durable, économie circulaire... autour de 4 axes : économie responsable, protection de l'environnement, gouvernance et bien vivre ensemble au profit du territoire.

Lorient Agglomération : "Un territoire engagé et responsable"

Avec la RSO, les organisations (entreprises, associations, structures publiques) avancent ensemble pour s'engager dans la démarche et redonner du sens à leur activité. En adoptant des pratiques plus éthiques et plus durables dans leur mode de fonctionnement, les organisations réalisent tout l'intérêt qu'il y a à aligner leurs objectifs avec les attentes de l'ensemble des parties prenantes. C'est aussi l'occasion de développer une notoriété différenciatrice plus en lien avec les attentes des nouvelles générations.

Au travers de nombreux exemples, les acteurs privés et publics du territoire démontrent que les valeurs qui les animent sont parfois issues d'activités fortement représentées qui constituent un terreau favorable à la RSO comme l'économie sociale et solidaire, les services de proximité, l'économie maritime, la protection de l'environnement, la sécurité, le bien-être et la santé...

Si la richesse de notre territoire se mesure aussi par la valeur immatérielle de nos organisations, le talent des hommes et des femmes qui y travaillent, à la recherche d'une meilleure qualité de vie, cette démarche ne peut se limiter à un effet de mode mais requiert de se remettre en question en fonction des moyens que l'on peut y consacrer.

Il ne s'agit donc pas de stigmatiser les organisations qui ne sont pas encore engagées mais d'éclairer leurs décisions d'agir sur un ou plusieurs piliers de la démarche, à leur rythme et avec l'accompagnement de multiples acteurs sont susceptibles de proposer.


Norbert Métaire
Maire de Lorient
Président de Lorient Agglomération
Président d'Audélor

3 un territoire engagé et responsable

- Le contexte
- Qu'en disent ?
- Développement
- Les atouts

7 entreprises

- Seabird
- L'Envol
- Moulin Marée
- Hilrom
- Atlantique Nature

10 réseaux

- Breizh Cox
- UDEM 56
- Costraten

12 associations, fondations, coop

- La feuille d'étréble
- Apala
- J'ai vu un documentaire
- Team Jolokia
- Time for oceans
- Le panier de la mer

16 institutionnels

- Charte de l'agriculture
- Port de pêche Lorient Keroman
- Lorient Agglomération
- UBS
- XSEA
- Conférence verte

1 Le contexte

Si de plus en plus d'organisations expriment leur volonté d'assumer la responsabilité des impacts de leurs décisions et activités sur la société et sur l'environnement et d'en rendre compte, certaines de par leur taille y sont déjà incitées par la réglementation.

Le concept de responsabilité sociétale des organisations ou des entreprises (RSO/RSE) formalise le fait de s'engager au-delà de sa fonction en tant qu'actrice de la cohésion "sociétale" vis-à-vis de ses partenaires commerciaux et non commerciaux (territoires, associations, établissements d'enseignement par exemple), de la cohésion sociale, y compris au-delà de ses salariés, et de la protection de l'environnement. **La démarche RSO consiste à conduire ces actions de façon intégrée dans la stratégie de l'organisation.**

La réglementation

Depuis le 23 mai 2019, la loi Pacte est entrée en vigueur. Il y est inscrit de manière contraignante le fait de prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans la poursuite de l'objet social (article 1832 du Code civil).

De manière optionnelle, les entreprises peuvent aussi adopter une "raison d'être" (article 1835 du code civil) : "Les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend défendre des moyens

dans la réalisation de son activité..."). Pour les entreprises de plus de 500 salariés et ses établissements secondaires, la loi de 2017 a rajouté un devoir de vérification et non plus uniquement d'information dans le cadre du rapport RSE*.

DECLA. DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE articles L225-103 à 4 R 225-103 à 1 du Code de commerce	LOI RELATIVE AU DEVOIR DE VIGILANCE loi n° 2017-5 du 27/03/17 article L 225-102 du Code de commerce	LOI SAPIN II loi n° 2016-1691 du 09/12/2016 article 17	BILAN SOCIAL articles L 225-46, L 225-11 & L 225-17 du Code de travail
Environnement, social, local, droits de l'Homme & lutte contre la corruption	Environnement, social & droits de l'Homme	Lutte contre la corruption	Social
Exercices ouverts au 01/09/2017	Exercices clos après le 28/03/2017	Exercices clos après le 01/06/2017	Depuis 1977
Information & vérification	Prévention & information	Prévention	Information
- entités cotées et assimilées de plus de 500 salariés - 100 MC CA ou 20 MC de bilan - entités non cotées de plus de 500 salariés - 100 MC CA ou 100 MC de total bilan	- entités ayant leur siège social en France et exerçant directement dans leurs filiales françaises plus de 5000 salariés - entités ayant leur siège social en France et exerçant indirectement dans leurs filiales françaises et étrangères de plus de 10 000 salariés	- sociétés commerciales de plus de 500 salariés - 100 MC CA - établissements publics à caractère industriel et commercial (à l'exception de ceux de plus de 500 salariés et 100 MC de CA	- employeurs de droit privé et établissements publics à caractère industriel et commercial (à l'exception de ceux de plus de 500 salariés et 100 MC de CA) - employeurs de droit public et établissements publics à caractère administratif et commercial (à l'exception de ceux de plus de 500 salariés et 100 MC de CA)

2 Qu'en disent les entreprises... et leurs salariés ?

D'après une enquête auprès des entreprises de l'INSEE*, la RSE est un concept dont la pratique dépasse la théorie : des entreprises sont impliquées dans des actions relevant de la RSE sans connaître formellement ce concept, d'autres estiment ne pas mener d'action dans le cadre de la RSE et pourtant mettent en œuvre certaines actions qui entrent dans ce champ.

La connaissance et la mise en œuvre des actions de RSE dépendent essentiellement de la taille de l'entreprise, de son appartenance à un groupe et à certains secteurs d'activité. La quasi-totalité des entreprises de 500 salariés ou plus (96 %) déclarent avoir entendu parler de la RSE. La notoriété de la RSE augmente avec la taille de l'entreprise, seule la moitié des entreprises de 20 à 49 salariés connaissent la RSE.

Parmi les entreprises qui estiment mener des actions de RSE "le respect de l'homme et de l'environnement" est le domaine plus souvent choisi, c'est aussi celui qui touche le moins directement au fonctionnement de l'entreprise. Ceci peut être interprété diversément : soit les entreprises ont effectivement une vision prioritairement humaine et environnementale des démarches de RSE, soit les autres motifs proposés ne leur apparaissent pas comme prioritaires. Les autres motifs proposés sont directement liés au management de l'entreprise.

"L'adhésion et la motivation des employés" arrive donc en deuxième position des résultats attendus pour la RSE. Un tiers des entreprises cite la gestion des risques, un tiers également l'amélioration de son image externe comme motifs principaux d'action. Selon le baromètre RSE Ekodex de novembre 2017, 48% des travailleurs et travailleuses ne savent pas qui est en charge de la RSE au sein même de leur société.

Un bon moyen... de soigner sa réputation

Plus de trois quarts des personnes interrogées pensent que leur entreprise mène une politique RSE engagée... pour avoir une bonne réputation ! À la question de savoir ce qui motive les entreprises à s'activer sur ces sujets, "améliorer son image" arrive en tête des résultats (55% des répondant(e)s), devant "être plus éthique" (46%) ou "inspirer la confiance" (33%).

Un sentiment qui tend à montrer que les considérations de notoriété sont prioritaires sur l'engagement des équipes ou la volonté

de trouver de nouveaux modèles au service du bien commun. 59% des Français pensent qu'il est plus efficace pour une entreprise de communiquer sur ses engagements que d'investir dans des campagnes de pub*.

Il reste encore un peu de marge avant que les entreprises joignent les actes à la parole, mais plus fortement beaucoup de temps. L'entrepreneur et activiste de l'économie durable John Elkington est formel : les entreprises qui ne réinventent pas leur modèle iront droit dans le mur. Pour lui, les dirigeants et dirigeantes d'entreprise subissent des pressions surtout dictées par les résultats financiers – sur ce par l'urgence écologique. Mais la finance progresse aussi ! En 2018, le plus gros gestionnaire d'actifs au monde a mis la pression à ses clients : plus question de soutenir les marques qui ne s'engagent pas !

Enfin, la nouvelle génération pense très différemment – il n'y a qu'à voir les actions menées par les lycéens et lycéennes sur le sujet – ce qui pourrait bien changer la donne.



3 Comment se développe le concept entre les différentes organisations du territoire : entreprises-associations-structures publiques (RSOT) ?

La Responsabilité Sociétale des Organismes du Territoire (RSOT) est un enjeu majeur pour les membres d'ERELE (Entreprises et réseaux de Lorient et ses environs). Porter la démarche à l'échelle du territoire du Pays de Lorient, favoriser l'économie circulaire, développer les circuits courts, utiliser les ressources locales et aboutir ainsi à une économie responsable et engagée est un véritable challenge pour l'avenir. Critère de différenciation lors des appels d'offres, ERELE considère que la RSOT doit intégrer rapidement la stratégie de l'ensemble des organisations privées et publiques du territoire.

Des initiatives reconnues...

Depuis 20 ans la communauté d'agglomération de Lorient et de son territoire se préoccupe des problématiques liées au développement durable. Charte pour l'environnement de 2002 à 2007, Agenda 21 local en 2007 et 2011, Rubans du Développement Durable en 2003 et 2012, récompensent les actions menées.

Et pour la période 2012-2021, l'Agenda 21 est l'outil choisi par la collectivité pour intégrer le développement durable dans les différentes politiques publiques et dans le fonctionnement de ses services au quotidien.

Des entreprises se mobilisent sur le territoire à travers des démarches de certification telles que les Labellisations Lucie (RSE) ou EnVol (Environnement) afin d'évaluer leur performance et de donner des objectifs d'amélioration dans ces domaines. Ou bien des structures mettant en place des circuits courts favorisant ainsi l'économie locale tout en ménageant notre environnement.

Des associations d'entreprises proposent à leur membres un accompagnement et un lieu d'échange dans les domaines de la RSE telles que l'UDEM 56 avec ses midi RSE, le Centre des Jeunes Dirigeants et sa commission RSE.

Au niveau de la formation l'UBS crée à Lorient un master 2 en "Écologie Industrielle et Territoriale pour un accompagnement à la stratégie RSE des entreprises". Un groupe de l'IUT a travaillé en 2018-2019 sur la définition de la notion de RSOT et sa diffusion.

Avec le support de Audélor, des actions ont été engagées en terme d'économie circulaire, d'économie d'énergie et de valorisation des déchets comme ce qui a pu être mis en place courant 2018 par les entreprises de Kerpont.

... mais qu'il reste à fédérer

En effet nous ne sommes pas le seul territoire où la prise de conscience de ces enjeux environnementaux, de santé et de bien-être est déterminante et certains vont de l'avant. A travers la Plateforme RSE, la métropole Nantaise soutient les initiatives en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et, en agissant sur ses propres pratiques, la Métropole met les valeurs humaines, sociales, environnementales et territoriales au cœur de son action.

L'association des Dirigeants Responsables de l'Ouest, née à Nantes, regroupe des entreprises qui, face à l'urgence environnementale et sociale, se mobilisent, expérimentent et transforment leurs entreprises pour contribuer à un futur désirable. Elle s'est depuis, développée à Rennes et est en cours de déploiement dans le Finistère. Le Club du Développement Durable du Finistère, soutenu par la CCL, regroupe aujourd'hui environ 80 membres (créé en 2004). Il permet de partager les bonnes pratiques, de faire la promotion d'initiatives innovantes, de visiter des sites remarquables.

Donc, si les faits parlent pour notre territoire à travers les initiatives nombreuses, une stratégie de l'ensemble des organisations privées et publiques du territoire en matière de RSE reste à mettre en place. Son originalité serait l'implication des différentes parties prenantes vers un cap commun, en brisant les silos.

Ce serait le terreau de développement d'actions telles que :

- > Diffuser les bonnes pratiques
- > Agir sur l'origine des déchets et encourager les initiatives locales qui visent à réduire l'utilisation des objets à usage unique
- > Mettre en lumière les entreprises qui intègrent la réduction des déchets dans leur processus afin de partager leurs bonnes

pratiques et donner envie aux autres entreprises, de les suivre

- > Communiquer sur les efforts et les résultats obtenus par la population
- > Intégrer la RSOT comme critère déterminant lors des appels d'offres proposés par les collectivités. Ceci reste délicat au niveau légal mais il faut se poser en précurseur
- > Favoriser les circuits courts d'approvisionnement comme dans la restauration collective (dans la lignée de ce que fait la cantine du lycée Dupuy-de-Lôme).

Recommandations du groupe de travail étudiants de l'IUT sur la RSOT :

Intégrer systématiquement l'axe 7 de la RSO :

- 1 Stratégie / Politique de l'organisme
 - 2 Droits de l'Homme
 - 3 Relations et conditions de travail
 - 4 Environnement
 - 5 Loyauté des pratiques
 - 6 Questions relatives aux consommateurs
 - 7 Communauté et développement local :
- > Identifier les caractéristiques et enjeux économiques, sociaux et environnementaux...
 - > Intégrer la responsabilité sociétale dans sa stratégie
 - > Participer à la vie du territoire et des communautés
 - > S'impliquer dans la création d'emplois et développer des compétences
 - > Contribuer au développement économique du territoire
 - > Contribuer localement au développement de la société (actions, investissements...)

COMMENT DÉVELOPPER LA RSOT :

- > Choisir un chef de projet
- > Nommer un référent
- > Réaliser un diagnostic RSOT
- > Créer un réseau
- > Recenser des organisations engagées : CRAFT.

QUI ?

- > associations
- > entreprises
- > collectivités territoriales

C'EST QUOI ?

- > une démarche **volontaire** pour être à l'écoute de ses partenaires
- > du **dialogue** social
- > une démarche de **développement durable**



OÙ ?

- > sur un **territoire engagé**, que ce soit dans votre **entreprise** ou avec vos **partenaires**

POURQUOI ?

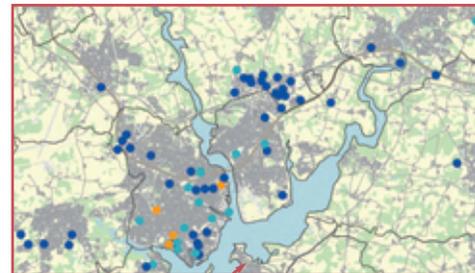
- 1 cohésion
- 2 solidarité
- 3 attractivité du territoire
- 4 développement économique
- 5 consommation locale
- 6 image
- 7 bien-vivre ensemble

COMMENT ?

- > en faisant un **état des lieux** de la démarche RSO au sein de son organisme
- > en intégrant un **réseau** de partenaires acteurs de la RSO en entreprise pour de meilleures pratiques
- > en **communiquant** et en **impliquant** son personnel

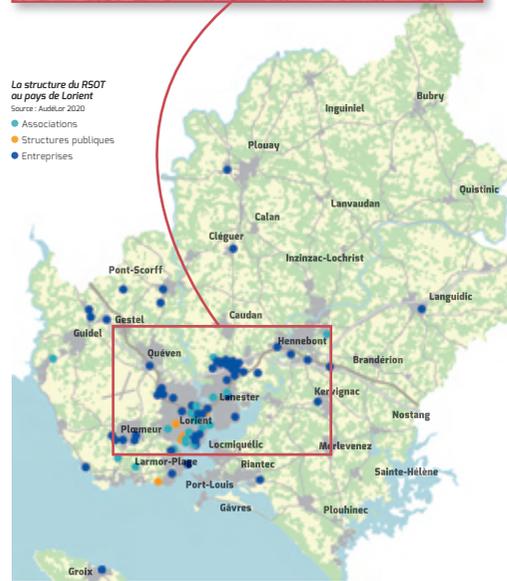
EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES

- > avantages socio-culturels
- > partenariat et parrainage
 - aide à la formation
 - événements sportifs
 - événements caritatifs
- protection de l'environnement



La structure du RSOT au pays de Lorient
Source : Audélor 2020

- Associations
- Structures publiques
- Entreprises



4 Quels atouts pour avancer ?

Labels, normes, référentiels RSE

LES RÉSEAUX D'ACTEURS

UBS : Master 2 EIT/ IUT

Les fédérations professionnelles :

La MEDEF et l'Onse (Observatoire de la responsabilité sociétale des Entreprises) ont recensé les dispositifs d'accompagnement par secteur que l'on peut obtenir auprès des fédérations pros :

- **Agroalimentaire**
- Adeena Campas, Directrice Développement Durable de l'ANIA [acompos@ania.net]
- **Automobile**
- Stéphanie de Saint-Germain, Directeur Sécurité Routière et RSE du CCA [sdsaintgermain@ccfa.fr]
- Pascale Prevost, Responsable de projets RH de la FIEV [pprevost@iev.fr]
- Bernard Grandel, Directeur Coordonnateur des Postions Filière de la PFA [bernard.grandel@pfa-auto.fr]
- **Chimie :**
- UIC l'Union des Industries Chimiques, Alain Pierrat, Coordinateur Responsable Care® et développement durable de l'UIC [apierrat@uic.fr]
- **Commerce et distribution**
- Giulia Basclat, Responsable Environnement-Transport de la FCD [gbasclat@fcd.fr]
- Carole Hommey, Coordinatrice ICS [chommey@fcd.fr]
- Philippe Jougiet, Directeur Développement Durable et RSE de la FCD [pjougiet@fcd.fr]
- **Conseil en communication**
- Marie Gabrié, Directrice déléguée et animatrice de la Commission DD de l'AAEC [mgabrie@aaec.fr]
- **Événement**
- Vincent Larquet, Directeur Stratégie et Développement Durable d'UNIMEV [vlarquet@unimev.fr]
- **Ingénierie**
- Benjamin Valloire, Délégué aux affaires juridiques [b.valloire@synitec-ingenierie.fr]
- Minéraux, Minéraux et Métaux
- Claire de Langeron, Déléguée Générale d'A3M [claire.de.langeron@a3m-asso.fr]
- **Propreté**
- Isabelle Perru-Poupon, Directrice développement durable de la FEP [perru-poupon@federation-proprete.com]
- Elisabeth Leclercq, Chargée de mission développement durable de la FEP [eleclercq@federation-proprete.com]
- Autre contact [dd@federation-proprete.com]
- **Textile**
- Emmanuelle Butaud-Stubbs, Déléguée générale de l'UIT [ebutaud@textile.fr]
- **Tuiles et briques**
- Thierry Voland, Responsable Développement Durable de la FFTB (fédération professionnelle au niveau français Secteur Tuiles et Briques) [voland.t@fftb.org]

→ **Lavie d'Emmanuelle Pensec**
Docteur en Sciences du Langage
Enseignante en communication des organisations
Université de Rennes 1

En s'inscrivant dans une démarche R50, l'organisation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. C'est dans ce contexte que de nombreux labels et normes ont le jour. Ils permettent à l'organisation de faire valoir son engagement R50 auprès de ses parties prenantes et donc d'être légitimes dans son secteur d'activité.

Cependant, si les organisations mettent en place des mesures et actions relevant de la R50, elles ont bien souvent besoin d'être guidées pour développer leurs pratiques. Les labels et normes répondent donc également à un objectif d'encadrement des démarches R50 en identifiant les points à améliorer. Ce processus contribue également au développement d'un sentiment d'appartenance des collaborateurs à leur organisation. En ce sens, la démarche R50 constitue un levier de performance globale pour l'organisation.

La reconnaissance de la démarche R50 présente donc de nombreux avantages mais le choix du type d'outil reste cependant complexe face à la diversité des possibilités existantes et leur compatibilité avec la situation de l'organisation.

NORME INTERNATIONALE : L'ISO 26000 est la norme de référence internationale en matière de R50. Elle fournit des lignes directrices aux organisations pour structurer leur démarche R50 selon les trois piliers de la RSE : économie, environnement et social. Le processus s'articule en deux temps : tout d'abord, une analyse des risques et des enjeux R50 pour l'organisation et les domaines dans lesquels elle doit progresser ; ensuite, la mise en œuvre d'actions correctives avec la participation des parties prenantes économiques et non-économiques de l'organisation.

LABEL NATIONAL : Le Label Lucie s'inscrit dans la lignée de l'ISO 26000 en se structurant autour du respect des intérêts des consommateurs et des clients, de la préservation de l'environnement, de la loyauté et de la responsabilité sur les marchés, de la valorisation du capital humain, du respect des droits fondamentaux de la personne, de l'équilibre entre intérêts de l'entreprise et intérêt général et transparence du système de décision et de contrôle. Il s'adresse principalement aux entreprises de type PME.

LABELS SECTORIELS : "La Clé Verte" pour le tourisme durable ; "Imprim'Vert" pour l'imprimerie ; "Qualibat" et "Eco Artisan" pour le BTP, etc. Face à la diversité du tissu économique, il existe des disparités entre les organisations dans l'accès à la labellisation. C'est dans ce contexte que des labels adaptés aux PME et TPE ont vu le jour.

LABEL ENVOL : réservé aux organisations de moins de 50 collaborateurs, il repose sur une démarche consistant à auto-évaluer le respect des critères R50 énoncés dans le cahier des charges d'EnVol.

DES DÉMARCHES PROGRESSIVES : pour l'obtention de la norme ISO 14001 et du Label Diversité existent également.

Si les organisations s'inscrivent dans un processus d'évaluation de leur démarche R50 à travers l'obtention de labels et de normes, c'est en partie pour se situer et définir les futurs axes de développement de leur démarche tout en valorisant l'engagement des collaborateurs et des parties prenantes. C'est en ce sens, qu'il est également nécessaire de communiquer en interne et en externe sur la démarche R50 mise en œuvre.

Seabird

> pour un avenir sans déchets plastiques

Spécialisé en bioplastiques et installé à Lorient depuis 2011, Seabird est un bureau d'études pas comme les autres.



Marie Chauvel, sa dirigeante, est depuis toujours passionnée par la mer et sa protection. Et aujourd'hui, la pollution plastique des océans n'est plus un mystère pour personne. Seabird a donc développé des bioplastiques, et abouti leur mise en œuvre, pour le monde maritime : monofilaments pour la fabrication d'engins de pêche, géotextile pour l'accessibilité au plage et la lutte contre l'érosion du littoral et bioplastiques pour l'injection de pièces de grande série.

La particularité : la matière, dont la composition précise est tenue secrète, est créée à partir de déchets organiques, possède les mêmes caractéristiques mécaniques qu'un thermoplastique standard de type PP, PE, PET, PA, et peut être compostée en fin de vie selon la norme EN 13432 déjà utilisée pour les sacs de collecte de supermarché. Une vraie solution, notamment pour les métiers de la pêche, de l'aquaculture, dont le matériel de travail se fait parfois emporter par un coup de vent ou une erreur de manutention et n'est pas accepté dans les filières de recyclage, d'incinération et parfois même en enfouissement car trop pollué et trop odorant.

Ces déchets, d'une durée de vie de 400 à 600 ans, finissent invariablement sur les plages et en microparticules dans les océans. Cette nouvelle voie permet de voir l'avenir plus propre. Le matériel pourra finir sa vie en compost industriel où il mettra 6 mois maximum à être 100% biodégradable ou, s'il est perdu en mer, se biodégrader en quelques

années sans relarguer d'additifs toxiques dans les océans.

Fort de cette expérience aboutie, Seabird propose également ses services en accompagnement de projets en économie circulaire et écologie industrielle.

Partenaire du projet européen OceanWise, Seabird continue ses innovations dans de nouveaux domaines, tels que la cosmétique, les géotextiles les non tissés (Lauréat de l'appel à projet des Hôpitaux de Paris et de la région Bretagne), et autres produits d'usage terrestres, mais dont les résidus finissent trop souvent en mer. Depuis octobre 2019, elle est également partenaire du projet européen SEALIVE : Stratégies d'économie circulaire et de solutions biosourcées avancées pour maintenir nos terres et nos mers à l'abri de la contamination par les plastiques.



Seabird
► Celtic submarine, Quai C
► 1, rue d'Estienne d'Orves
56100 Lorient
02 30 91 98 30
www.seabird.fr

Les repas de l'EnVol

> équilibrés, gourmands, éco-responsables



→ **Mathieu Cover et Matthieu Vin**
CRÉATEUR ET DIRIGEANT DE L'ENVOL

Agé de 29 ans, Matthieu Vin a d'abord suivi une formation d'ingénieur. Après 6 ans d'expérience en industrie en tant qu'ingénieur commercial dans l'énergie, il entame un virage professionnel.

L'EnVol est un restaurant proposant la livraison de plateaux-repas pour des déjeuners gourmands, équilibrés et Eco-responsables. C'est sur les terres de la Grande Bretagne que l'appétit de Matthieu Vin pour cuisiner s'est affiné.

La manipulation, la transformation des produits naturels provenant de la terre et de la mer le fascine. Mais comment aller cette nouvelle passion à un métier ? Il aime faire plaisir aux autres, créer des liens sociaux et rassembler autour d'une bonne cuisine. C'est dans cette réflexion que l'idée a donc germé : créer un restaurant où tous les jours nous trouvons un menu unique cuisiné le matin. Vous n'avez pas le temps de venir au restaurant ? Pas de souci, l'EnVol vous livre ! Vous souhaitez être livrés régulièrement ? L'EnVol vous propose son abonnement.

Au restaurant, Matthieu Vin souhaite changer nos habitudes en améliorant notre impact sur l'environnement, c'est-à-dire : minimiser au maximum nos déchets, pour être le moins polluant possible. Comment ? En utilisant des fruits et légumes de saison, des œufs issus de l'agriculture biologique, viande exclusivement d'origine française, du poisson issu de la pêche durable. De plus, l'EnVol a une démarche Zéro Déchet : les approvisionnements se

réalisent 100% en vrac par des contenants réutilisables et les déchets organiques sont donnés aux animaux de la ferme ou ils sont compostés. Des plats végétariens sont proposés afin de réduire la consommation de viande. Les produits frais sont cultivés ou fabriqués à moins de 20 km de Lorient. Et les livraisons se font exclusivement à vélo et dans des contenants réutilisables.

Notre entreprise a 3 devises : contribuer positivement à l'environnement, créer de l'emploi et manger équilibré. Le restaurant l'EnVol propose aussi un service traiteur pour vos événements. Avec un réel service de livraison au quotidien, il n'y a plus qu'à tester !



L'EnVol
► 1 rue de Clisson
56100 Lorient
07 83 83 52 57
www.envolrestaurant.com

Hillrom

> un monde meilleur, au-delà de la santé



→ Entretien avec **Marc Capdeville, Ronald Provost** et **Véronique Decker**
DIRECTEUR EXÉCUTIF, RH ET RESPONSABLE GISE DU SITE DE PUVIGNER

Hillrom est un groupe de technologie médicale dont l'objectif est d'améliorer la vie des patients et des soignants du monde entier.

La société est en relation avec des professionnels de santé dans plus de 100 pays. Partout dans le monde, les employés, les programmes et les marques de produits Hillrom servent une même mission : "Chaque jour, dans le monde, nous améliorons l'efficacité des soins pour les patients et les soignants".

Pouvez-vous citer quelques actions nouvelles en matière de bien-être au travail ?

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, comment peut-on faire pour rester compétitif tout en développant les personnes, dans une démarche de bien-être et de performance ? C'est la question à laquelle l'équipe de Direction de la société Hillrom tente de répondre chaque jour en mettant en place, depuis 2015 une véritable stratégie autour des 5 valeurs fondatrices de la société : respect, intégrité, réactivité, résultat et plaisir. La Direction est convaincue que le Bien-Être au travail est lié à la Performance et réciproquement, c'est pourquoi, la société investit sur l'humain, capital majeur de l'entreprise.

La vision est de faire du site de Puvigner un centre d'excellence international. L'autonomie, la responsabilisation se font par une communication de notre mission au quotidien, l'individualisation du déploiement des objectifs du site en lien avec la prime d'intéressement, des mécanismes opératoires impliquant les différentes équipes pour responsabiliser et assurer le lien entre tous les collaborateurs. La société dispose également de plusieurs systèmes de remontée des problèmes et d'axes d'amélioration SOCC.

C'est en quête de ce bien-être que des événements fédérateurs sont organisés régulièrement : "Journées de cohésion" où toutes les activités sont arrêtées pour partager une journée tous ensemble, team building, spectacles de Noël, actions humanitaires, "Fun room", déjeuner expression (10 salariés

de tous sexes et les nouveaux embauchés sont réunis pour un repas avec l'un des membres de la Direction)...

En matière de Sécurité / Santé au travail, quels sont vos résultats ?

Notre solide culture du "zéro blessure" constitue la caractéristique inhérente à nos opérations et notre politique a permis de réduire le nombre d'accident et d'accroître le niveau d'engagement des salariés. Au-delà des actions techniques de sécurisation de nos process, nous axons beaucoup nos initiatives sur la communication et la responsabilisation de nos salariés pour faire en sorte que chacun soit responsable de sa propre sécurité et celle de ses collègues. Les démarches sont multiples : message quotidien, sensibilisation mensuelle, implication des salariés, presque accident... Nous sommes bien en dessous de la moyenne en terme d'accident dans notre profession.

Vers quel type de reconnaissance ou de label avez-vous choisi d'évaluer ?

Nous avons opté pour la notation EcoVadis qui s'intéresse à un vaste spectre de systèmes de gestion non financiers, notamment aux conséquences dans les thèmes suivants : l'Environnement, le Social & Droits de l'Homme, l'Éthique et les Achats Responsables. Chaque entreprise est évaluée en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité.

en chiffres

Effectifs | 10 000 employés
CA | 2,7 milliards \$



Hillrom France
> ZI du Talhouët BP14
56330 Puvigner, France
> +332 56 37 30 00
www.hill-rom.fr/fr

Moulin Marée

> la modernisation au service des salariés



→ 3 questions à **Jean Besnard**
CO-GÉRANT DE MOULIN MAREE LORIENT

L'entreprise de mareyage située sur le port de Lorient Keroman est un acteur historique du territoire.

Créée en 1955, l'entreprise compte un peu plus de 20 salariés aujourd'hui et traite annuellement plusieurs centaines de tonnes de poisson pour ses clients (GMS, industriels, restauration scolaire, restaurants...) sans pour autant oublier les consommateurs Lorientais qui viennent s'approvisionner à la poissonnerie libre-service située juste à côté de l'atelier de marée.

Pourquoi monter un dossier FEAMP (Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) ?

Moulin Marée est un acteur historique de la transformation des produits de la mer. Vider, filer, trancher, préparer pour faciliter l'utilisation des poissons issus du port de Lorient et d'autres ports bretons est notre quotidien. Qui dit métier traditionnel ne dit pas entreprise obsolète. Moulin Marée est une entreprise traditionnelle mais une entreprise moderne qui cherche à réduire son impact environnemental et offrir le meilleur environnement de travail à ses salariés et dans cette filière, ce n'est pas chose facile ! Les mesures régionalisées du FEAMP visent notamment à soutenir les filières pêches et aquaculture en Bretagne et plus particulièrement la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture. Un objectif régional partagé qui permet à Moulin Marée d'être accompagné dans ses évolutions.

En quoi consistent ces évolutions ?

Moulin Marée avait un double objectif : d'une part réduire les manutentions réalisées par ses salariés et d'autre part réduire son impact environnemental. Cela s'est traduit par des investissements permettant de limiter les tâches très sollicitantes pour le personnel : un système de production et de distribution automatique de glace. La dose de glace tombe maintenant directement dans la

caisse sur simple demande, par appui sur une pédale. L'équipement, installé dans le grenier et au plafond de l'atelier a permis de libérer de l'espace au sol. Moulin Marée a investi également dans un système d'aide à la manutention, type pont roulant. Il permettra de limiter les efforts physiques répétitifs liés à la manutention de caisses pouvant peser jusqu'à 80 kg. Cette installation a dû être adaptée aux fortes contraintes du milieu (sel et humidité) ainsi qu'à la diversité des caisses à soulever : un seul outil de préhension permet de manipuler tous les types de caisses marée.

De plus, la production de froid a été complètement revue dans le but d'être moins impactant pour l'environnement. Les fluides à faible GWP ont été privilégiés, l'installation de variateurs de vitesse sur les compresseurs permet d'adapter la production du froid au besoin et la mise en place d'un système de régulation permet d'avoir une haute pression constante

Pourquoi un tel investissement ?

D'après les statistiques de l'assurance maladie 2015, 57% des accidents de Travail dans notre secteur d'activité sont liés à des manutentions manuelles et 43% des lésions occasionnées par ces Accidents de Travail concernent les membres supérieurs et 22% le dos. De nombreuses entreprises de filière mareyage et plus généralement l'agro-alimentaire rencontrent des difficultés de recrutement. Moulin Marée n'y coupe pas ! Nous cherchons donc à mettre en œuvre les moyens techniques actuels permettant de réduire la pénibilité du travail, l'apparition des troubles musculo-squelettiques...



en chiffres

Effectifs | 20 employés
CA | 5,5 M€



Moulin Marée
> 78 Quai Magasins de Marée,
56100 Lorient
> 02 97 37 30 00
www.moulinmaree.com

Atlantic Nature

> une démarche RSE mise en place dès 2014



→ Entretien avec **Olivia Folléou**
RESPONSABLE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL - ASS. SECURITE

Des méthodes et actions sont engagées sur la base du volontariat dans toutes les activités de l'entreprise.

Pourquoi est-ce si important au sein de l'entreprise ?

C'est un investissement pour l'avenir choisi dans un premier temps par la Direction puis alimenté par différents acteurs au sein de l'entreprise. S'engager dans une démarche RSE permet notamment à Atlantic Nature de maîtriser ses coûts, de prendre en compte l'ensemble des contraintes réglementaires, de valoriser notre image et de mobiliser.

Des exemples parmi tant d'autres ?

Dans un premier temps, nous avons mis en place des bonnes pratiques environnementales afin de réduire notre impact. Dans cet objectif, nous sommes en partenariat avec les Recycleurs Bretons et Eco Action depuis plus de 6 ans, deux acteurs locaux dans le domaine du recyclage et de la revalorisation. Nous avons pu ainsi proposer à nos consommateurs une gamme de compléments alimentaires respectueuse de l'environnement. Ces produits sont commercialisés sous la marque Nat & Form Écoresponsable.

Quels sont les résultats ?

La réussite des actions est liée à la qualité du dialogue dans l'entreprise. Que l'engagement soit ponctuel ou durable, les collaborateurs sont au cœur du système.

Nous écoutons les initiatives qui sont source de nombreuses idées, nous mesurons les résultats des actions engagées, nous les communiquons dans notre gazette interne et ainsi nous pouvons prendre en compte le succès ou les difficultés dans le but de maintenir la mobilisation de tous.

Une évolution vers des labélisations ?

Le Label Lucie est le principal label RSE pour les entreprises. Il nous permet d'évaluer, de développer et de valoriser nos démarches RSE.

En rejoignant la communauté Lucie depuis 2018, nous nous engageons à partager nos améliorations et nos engagements à venir avec l'objectif de labellisation.

Nous visons également EnVol, qui est LE label des petites et moyennes entreprises qui s'engagent pour l'environnement. Il permet aux entreprises d'évoluer durant 5 années sur la maîtrise des principaux impacts environnementaux. Obtenir le label EnVol nous permettra de faire connaître nos engagements auprès de nos clients et consommateurs. Autre but, anticiper les nouvelles réglementations environnementales pour être encore plus réactif.

Et concernant la qualité de vie au travail ?

Chez Atlantic Nature nous contribuons à l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs. Nous cherchons à améliorer l'ambiance et les conditions de travail en optant pour des outils de meilleures qualités. Les postes de travaux devant être adaptés à chacun, nous favorisons les discussions tout en renforçant l'écoute en groupe. La communication étant la base dans une démarche de qualité de vie au travail.

» David Le Penne, chef d'atelier fabrication qui évoque "qu'aucune journée ne se ressemble, que les collaborateurs sont soudés et qu'il apprécie fortement les liens avec les différents services".

» Félicie Le Hyaric, assistante DAF et gestionnaire de paie cite également que "l'entreprise fait tout pour le confort des collaborateurs".



en chiffres

Effectifs | 48 employés
CA | 11 M€



Atlantic Nature
> ZA de Kermassonnette
56700 Kernivnac
> 02 97 86 33 79
> o.folleou@atlantic-nature.fr
www.atlantic-nature.fr

La démarche Breizh Cop

> les entreprises engagées dans les transitions



Conscients des défis à relever dans les années futures, les consommateurs modifient rapidement leurs comportements. Les transitions sont ainsi porteuses de nouveaux marchés et deviennent un enjeu d'image majeur. S'engager auprès de la Région est une opportunité de montrer que l'économie Breizhonne avance et anticipe les défis de demain !

Déclinaison de la COP21 à l'échelle de la Bretagne, la Breizh Cop est une opportunité pour les acteurs du territoire de se réunir et de contribuer collectivement à la définition et à la construction du projet d'avenir de notre Bretagne d'ici 2040.

En 2018, après 2 ans de concertation, 38 objectifs ont été définis pour la Bretagne. Pour atteindre ces objectifs, le Schéma d'aménagement régional (SRADDET) ainsi que de nouvelles politiques contractuelles sont en cours de définition. En parallèle, la Région a lancé un appel à engagement à tous les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, monde agricole, associations, citoyens), chacun pouvant prendre, au titre de ses propres responsabilités et compétences, des engagements contribuant aux objectifs communs.

Les entreprises engagées pourront être valorisées et reconnues comme des structures prenant part aux transitions en Bretagne via les moyens de communication de la Breizh COP (site Internet, événements...) et de ses partenaires et/ou en bénéficiant de la reconnaissance visuelle de la Breizh COP. Une labellisation d'évènement Breizh Cop est par exemple déjà en cours pour l'année 2019.

Un engagement est l'affichage d'une action concrète permettant de contribuer à au moins l'un des objectifs de la Breizh COP. Ces engagements peuvent être divers : individuels ou collectifs (groupements d'entreprises, syndicats, etc.), déjà en application ou en cours de réflexion, petits ou "grands"... Pour vous permettre de répondre simplement à cet appel, 6 thématiques d'engagement ont été identifiées : la production de biens et de services plus respectueux de l'environnement, du territoire, des femmes et des

hommes ; la transition énergétique et climatique ; la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ; la qualité de vie au travail ; l'égalité des chances et l'ouverture du monde du travail ; le rayonnement de la Bretagne.

Déjà de nombreuses entreprises sont engagées depuis le mois de février. Leurs actions ainsi qu'une notice avec des exemples sont visibles sur le site de la Région et

peuvent vous aider à identifier les actions vertueuses sur lesquelles vous pouvez vous engager !

Concrètement, il suffit de se rendre sur le site de la Breizh Cop, d'indiquer le nom de votre entreprise, d'insérer votre logo puis d'inscrire votre engagement !



Infos sur la Breizh Cop ou de l'aide pour cibler vos engagements en matière de transition, n'hésitez pas à contacter le Réseau Cohérence, au 06 73 21 06 65
www.breizhcopbzh.fr
s-engager/engagement/



→ Entretien avec Cédric Orvain
GÉRANT DE L'ENTREPRISE COSTRATEN À PLEUMEUR

Au croisement de l'économie, de l'écologie et de l'aménagement des territoires, Costraten propose une offre axée sur l'accompagnement aux changements en intégrant le développement durable dans les stratégies d'entreprises et les politiques territoriales.

La RSE est-elle une activité très nouvelle ?

Bien que relativement ancien (début du 20^{ème} siècle), la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est un concept qui propose aux entreprises et plus largement

Costraten

> définir une stratégie de l'accompagnement d'une démarche RSE

aux organisations de mesurer les impacts environnementaux et sociétaux qu'ils peuvent engendrer.

Avec la montée en puissance du développement durable et la prise en compte des valeurs universelle au sein des organisations, la démarche est aujourd'hui plus répandue, et surtout, elle n'est plus réservée qu'aux grandes entreprises.

Quel accompagnement précis proposez-vous dans ce domaine ?

C'est un schéma classique dont, la première étape consiste à cerner les objectifs de l'organisation et à identifier les enjeux RSE qui lui sont propres. Ensuite, il est possible de faire un état des lieux, observer et analyser la situation, les pratiques et leurs répercussions. Il faut également identifier les parties prenantes et opérer une hiérarchisation, mener une analyse de matérialité. Des outils, des méthodes peuvent être mobilisés à ce stade, pour accompagner l'entreprise vers un Label

UDEM 56

> les Midi RSE : s'informer et échanger sur la démarche RSE



→ Emmanuelle Brocchi
CONSEILLÈRE ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ RSE

Depuis plus d'un an, le Service Environnement Sécurité RSE de l'UE Medef Morbihan propose d'informer et de sensibiliser les entreprises en matière de responsabilité sociétale des Entreprises.

L'objectif est de créer un lieu d'échange et de partage pour des collaborateurs d'horizons différents (fonctions SQE, RH, RSE, direction) mais évoluant tous, dans leur fonction sur la thématique RSE, et ce, à des niveaux plus ou moins avancés.

En 2019 les thèmes suivants ont été programmés : Lien entre la Performance économique et démarche RSE, témoignage sur le Label Lucie, Evaluation des fournisseurs, démarche Qualité de vie au travail, Communication interne et externe liée à la démarche RSE.

L'intérêt des entreprises du territoire ne cesse de croître et s'accompagne souvent d'une volonté d'analyser le contexte particulier dans lequel l'entreprise évolue pour ne pas se tromper d'objectif. Cela passe par l'identification des parties prenantes et de leurs attentes pour les comparer aux objectifs de l'entreprise en matière de développement durable.

Le constat est souvent que les entreprises ont déjà engagé de nombreuses actions en faveur de la RSE et il s'agit pour elle d'une part, de valoriser les bonnes pratiques en interne et en externe et d'autre part, d'engager des actions d'amélioration pour progresser. Ainsi, l'engagement dans le domaine de l'achat responsable, l'environnement ou les ressources humaines sont les objectifs qui sont souvent évoqués en priorité.

La norme internationale ISO 26000 sert de cadre de référence méthodologique, et plusieurs référentiels, labels ou évaluations existent. Par exemple : le Global compact et les Objectifs de Développement Durable sont plutôt des cadres de référence. Les évaluations 26000 et le Label Lucie permettent à l'entreprise d'évaluer son niveau de maturité. Certaines fédérations professionnelles ont développé des outils déclinant la démarche RSE au regard des enjeux du secteur d'activité. Ecovadis permet aux fournisseurs d'être évalués pour répondre aux exigences de donneurs d'ordre. Le point commun de ces outils : structurer la démarche et légitimer les entreprises dans leur communication RSE.

en chiffres
Réunions en 2018 | 1 par trimestre
Participants | 120 par réunion

Union des entreprises MEDEF 56
 > 507 rue Jacques-ANGE Gabriel,
 ZI Lann Sevelin 56850 Caudan
 > 02 97 89 20 20
 > ebrocchi@udem.fr
www.medef-morbihan.fr

aux organisations de piloter une démarche RSE/RSO et de bien connaître les modalités de mise en œuvre.

Par ailleurs, la volonté d'Audélor de réaliser un état des lieux des organisations du territoire engagées dans une démarche RSO doit être soutenue car peu d'organisations sont valorisées alors que beaucoup ont déjà entamé une démarche sans forcément avoir communiqué.

Il faudrait aussi inciter fortement les grands donneurs d'ordres du territoire à réaliser une enquête systématique auprès de leurs sous-traitants locaux comme le font déjà certains de mes clients grands groupes à l'échelle nationale, de manière volontaire ou dans le cadre de leur rapport annuel de performance extra-financière.

Enfin, je pense qu'il serait intéressant de communiquer et de partager les bonnes

pratiques entre différents types d'organisations du territoire pour les faire progresser sur la voie d'une reconnaissance ou d'un label qui leur conviendra le mieux sans que cela nécessite un fort investissement.

AFNOR | qualifié pour réaliser Audits, Évaluations, Transports (NF Z32-4) & Évaluateur UDEM
Label Objectif CO₂ | certifié Transports, Marchandises et voyageurs
CIT'ergie | conseiller
 Bilan Carbone | licencié 2019
APCC | adhérent association des Professionnels en Conseil Carbone



Costraten
 > 16 imp. de Doëlan 56270 Plœmeur
 > +33 (0) 9 80 69 35 80
 > contact@costraten.fr
www.costraten.fr

La feuille d'érable

> encore plus durable !



→ Entretien avec Colin Hubert
RESPONSABLE D'AGENCE MORBIHAN

Depuis 1983 au cœur de l'Économie Circulaire, l'entreprise recycle papiers et cartons, vend des produits recyclés et développe des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

La Feuille d'Érable c'est aussi une Entreprise d'Insertion employant des personnes en situation d'exclusion socio-professionnelle.

Vous êtes connus pour le papier et le carton, avez-vous d'autres secteurs d'activité ?
Nous collectons et recyclons tous les déchets de bureau à savoir cartouches, piles, gobelets plastique, lampes... bien que 90% de notre activité soit autour du papier et carton. Nous intervenons également pour le recyclage des cassettes bois à partir desquels nous réalisons des allume-feux écologiques ou alimentons des chaudières à bois. Nous récupérons et remettons sur le marché des livres et la Feuille d'Érable à Rennes dispose même d'une unité de lavage de gobelets réutilisables.

Êtes-vous concurrentiel par rapport aux entreprises traditionnelles ?
Après six ans d'activité, la Feuille d'Érable du Morbihan collecte et recycle environ 500 tonnes de déchets par an. Nous vivons de nos prestations auprès de nos clients donc nous devons être aussi performant que les entreprises classiques tout en assurant l'emploi et l'insertion de personnes en difficultés professionnelles. C'est un équilibre fragile à maintenir car nous sommes confrontés à un turn over important et des difficultés de recrutement mais nos clients viennent chercher chez nous une qualité de service et un engagement social autant qu'environnemental.

Faut-il favoriser le recyclage ou le réemploi ?

Pour minimiser l'impact environnemental des déchets, on parle souvent de la technique des trois R :

1. Réduire la quantité de produits qui arrivent en fin de vie ;
 2. Réutiliser des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets ;
 3. Recycler les matières premières.
- à ce dernier stade, il faut surtout essayer de recycler au mieux les matières et donc bien les trier et sélectionner les filières de recyclage les plus performantes et les plus locales. Faire recycler au bout du monde n'a pas de sens !

Comment répondez-vous à la demande de vos clients sur le volet RSE ?

Tout en offrant des solutions innovantes aux entreprises nous permettons, par notre action d'insertion, notre suivi précis et notre traçabilité des matières, d'enrichir leur bilan RSE. Nous remettons un rapport chiffré permettant à l'entreprise de mesurer ses gains et leur évolution et de consolider sa performance extra-financière.

Votre organisation est-elle aussi orientée RSE ?

En termes de gouvernance nous avons un organigramme horizontal qui permet un management plus participatif et nous avons un statut coopératif (SCIC). En plus de notre mission d'insertion, nous menons des actions de formation dans les écoles et des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement dans les entreprises. Nous favorisons aussi les circuits courts pour limiter les impacts de la collecte au tri et à la transformation tout en contribuant au développement économique local.

en chiffres

Effectifs | 58 salariés
(32 contrats d'insertion)
CA | 2,2 M€



La feuille d'érable
> 32, rue Lavoisier
2A du Mourlin 56530 Quéven
> 02 97 02 31 39
> info56@feuille-erable.org
www.feuille-erable.org/

Apala

> un quotidien soutenable, un avenir serein



→ Entretien avec Germain Garry et Antoine Cousin
CHARGÉS DE DÉVELOPPEMENT

Apala, pour "Aux Petits Acteurs L'Avenir I", est une association qui a pour mission de participer activement à rendre nos actions quotidiennes soutenables afin d'envisager un avenir souhaitable.

Créée en 2013, elle regroupe des ingénieurs, des techniciens, et des bénévoles formant un laboratoire d'idées (R&D, conception, mise en œuvre) sur des sujets comme la low-tech, le confort thermique et l'alternative végétale que nous allons détailler ici.

Dans votre approche responsable, pourquoi tout miser sur les graines ?
Tout le monde l'aura compris, pour diminuer son impact lié à l'alimentation, il faut viser les produits biologiques et locaux et surtout prioriser le végétal sous toutes ses formes.

D'accord ! mais avec quel(s) plan(s) ? Et quelles graines ? APALA considère sans avenir les semences hybrides (type F1) à usage unique et choisit de valoriser les savoirs semenciers qu'il devient crucial de partager. L'association propose donc aux jardiniers du pays de Lorient d'acquérir une autonomie semencière en participant à des ateliers pédagogiques. Les intervenants d'APALA démythifient la récolte de graines et permettent à chaque jardinier de bénéficier de plants locaux, sains et acclimatés.

J'ai Vu un Documentaire

> de l'éducation à l'image au divertissement urbain durable



Vos faites partie des projets pour lesquels la ville de Lorient va être soutenue pour dynamiser son centre, de quoi s'agit-il ?
L'État, la Région, l'Établissement public foncier et la Banque des territoires vont accompagner les villes comme Lorient qui réinventent leur centre pour renforcer leur attractivité et pour se mettre en phase avec

Pour accompagner cette relocalisation semencière, les membres d'APALA ont développé une pépinière au design attractif : le Dôme Pépinière. Naturellement résistante au vent, esthétique, modulaire, facile à (dé)monter, réparable... "Elle ne laisse pas indifférents ses visiteurs !". Été 2018, l'association réalisait une campagne de financement participatif pour lancer le prototypage du dôme pépinière. Par le biais de la plateforme Kengo (6000 €) et du dispositif "Accélérateur Initiatives Jeunes" de la région Bretagne (1500 €), ce fut aussi l'occasion de dévoluer le projet aux Morbihannais.

Épicentre du lien social, le dôme a vocation à produire des plants pour les jardins partagés des environs. Il accueille également les ateliers pédagogiques tout au long de l'année (semis, repiquage, soins aux plants, préparation de purins, récolte de graines, etc.). L'association propose ce dôme à la vente sous plusieurs formats de prestations allant de la fourniture de "plans+notice de montage" à l'installation complète "clé en main".

Comment rejoint-on l'association ?

Les graines ont une durée de vie limitée dans le temps, elles représentent un capital vivant qui a besoin d'un réseau d'échange et de partage. Pour s'investir dans le dôme, il suffit de se mettre en lien avec une des graineries du territoire (hébergées la plupart du temps au sein des médiathèques). Vous

pourrez alors choisir parmi les variétés disponibles et "faire vivre les graines à l'image d'un conteur qui fait vivre les livres". Pour alimenter les graineries, APALA distribue des graines et des plants en concluant un "pacte" avec les jardiniers ; les légumes issus de ces dons sont des portes-graines et par conséquent doivent être conservés sur pied jusqu'à maturité. Le moment venu, un atelier "récolte de graines" est organisé au jardin. La récolte est alors partagée entre le jardinier, APALA, et la grainerie voisine.

Pour participer à la valorisation de ces semences adaptables, vous pouvez aussi relayer autour de vous la campagne "Graines d'une Bretagne d'Avenir" dont APALA fait partie. Menée par un collectif de professionnels et de citoyens (artisans semenciers, maraîchers, cuisiniers, chercheurs...), cette campagne a pour mission d'encourager l'usage de semences reproductibles et libres de droit, la reconnaissance des qualités des légumes qui en sont issus et la reconnaissance du métier d'artisan semencier.



Apala
> 0630777902
> contact@apala.fr
www.apala.fr

Votre projet est suivi par C2SOL, Pôle de développement de l'ESSE (Economie Sociale et Solidaire) du Pays de Lorient, quelles autres contributions apporterez-vous à votre environnement ?

Nous sommes encore dans la recherche d'un lieu, pour ouvrir notre propre espace de diffusion.

Le fait de disposer d'un lieu fixe en centre-ville va permettre de développer notre offre d'ateliers d'éducation à l'image avec le public scolaire mais aussi adulte et hors temps scolaire (réalisation de court métrage documentaire, sensibilisation aux Média, atelier de programmation...).

Comme cela se développe dans d'autres villes, une offre de restauration engagée dans le développement durable en lien avec les professionnels locaux et un centre de documentation sont prévus.

Aujourd'hui on veut concrétiser ce projet, qui pourrait prendre la forme d'un café-ciné, tout en gardant notre programmation itinérante.

en chiffres

Adhérents | 350
Projections | 140 en public



J'ai Vu un Documentaire
> Cité Allende (boite n°2)
> 12 rue Colbert 56100 Lorient
> 0619056945
> javiunduocdocumentaire@gmail.com
www.javiunduocdocumentaire.fr

Team Jolokia

> la RSE aujourd'hui pour survivre dans 10 ans



→ Entretien avec **Pierre Melsel** & **Elorri Golhen**
PRÉSIDENT, CO-FONDATEUR ET CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT

Depuis 2014, chercheurs et experts interrogent le fonctionnement de l'équipage Jolokia et son management pour en extraire les enseignements et pratiques transférables au monde du travail.

En quoi l'expérience Team Jolokia est riche d'enseignement pour l'entreprise ?

L'accompagnement proposé par Jolokia va de la sensibilisation, la formation à la communication et à la mise en situation. Grâce à son expérience analysée par des experts en sciences du management, Jolokia relie théorie et pratique, illustration par l'exemple et mise œuvre par les collaborateurs. La particularité de Team Jolokia est d'avoir une autre vocation que celles du sponsoring et de la performance sportive. Elle consiste à exploiter et valoriser le management inclusif basé sur la diversité (de l'équipage) pour accroître la performance.

À ce titre, Jolokia a reçu en 2015 à l'Assemblée Nationale le Prix du Jury des Trophées Sport et Management pour ses programmes sur le management de la diversité en entreprise. Sur le plan sportif, Team Jolokia et son équipage de la diversité ont remporté en 2017 en Angleterre la célèbre Cowes Week, grande régate européenne.

Ses compétences et ses réussites en la matière permettent s'enrichir la dimension sociale RSE du territoire et de ses organisations et contribuent aussi à son attractivité.

La motivation de vos sponsors est-elle différente de celle des sponsors d'autres équipes de voile de compétition ?

Les actions de sponsoring sportif se focalisent principalement sur la recherche de notoriété au service de leur communication souvent interne ainsi qu'en externe. Avec Team Jolokia, les sponsors participent activement à la diffusion d'un message commun. Team Jolokia exprime une vision au travers du

bateau et apporte du contenu aux entreprises. Une approche non-discriminante est essentielle pour trouver de nouvelles solutions et développer le potentiel humain dont chacun dispose. Plutôt que d'ajouter des compétences, il faut les diversifier en jouant sur l'intégration de tout le monde avec ses différences et non une personne et sa singularité uniquement.

Quelles sont les piliers de la RSE qui vous paraissent prioritaires pour l'entreprise ?

Le pilier social et le pilier environnemental sont essentiels pour développer tout le potentiel de la RSE. Travailler sur la diversité, la complémentarité des profils et des compétences ainsi que sur un management inclusif impactera favorablement la performance de l'entreprise tout en apportant de la qualité de vie au travail avec des salariés qui sont reconnus pleinement pour leurs qualités et dans le respect de leur identité. Les choses ont bien évolué dans ce registre : beaucoup d'entreprises faisaient des efforts il y a 10 ans pour un management plus zen, l'accueil, les conditions de travail, l'aménagement de salles de sport...

Aujourd'hui, la RSE doit s'intégrer en amont au niveau de la stratégie d'entreprise pour qu'elle reste compétitive et attractive en particulier vis-à-vis des jeunes. Il faut leur permettre d'être eux-mêmes, trouver du sens et permettre de s'engager dans un travail et un projet à impact positif.

Faut-il se pour autant rechercher un label RSE ?

Ça n'est pas une obligation pour débiter mais cela permet de donner de l'élan et de se fixer des échéances qui vont impliquer le management de l'entreprise.

En 2019, Jolokia a accueilli sur Lorient des managers de Sagro Steno et Surocités pour 7 journées de formation au management de la diversité. Grâce à leur engagement au sein de Team Jolokia, 1194 jeunes scolaires de Lorient Agglomération (primaire et collège) ont été sensibilisés à la diversité et à l'inclusion en 2019

Budget 350 k€/an
Formations 400 personnes en 2019

Team Jolokia
> c/o La Colloc
> 42 avenue de la Perrière
56100 Lorient
www.teamjolokia.com

Time for oceans

> un appel pour une cause universelle



→ Entretien avec **Stéphane Le Diraison**
SKIPPER ET GERANT DE TIME FOR OCEANS

Oui, l'océan est en danger, mais cela n'est pas inéluctable, à condition d'agir vite et ensemble. La préservation des océans est une action multi-acteurs qui engage collectivement les institutions, les entreprises et les citoyens.

Comment votre implication dans le pilier environnemental de la RSE permet-elle de fédérer vos partenaires entreprises autour de votre projet ?

SUEZ, Bouygues Construction ainsi que Boulogne Billancourt déjà fortement engagés dans la transition vers le développement durable se sont unis autour du projet proposé et sensibiliseront leurs collaborateurs mais aussi le grand public, à travers des actions très concrètes : conférences thématiques, web-séries pédagogiques, témoignages depuis la mer, prises de parole dans les médias, supports éducatifs...

Le bateau Time For Oceans se concentrera pour sa part sur l'utilisation des énergies renouvelables et une gestion rigoureuse des déchets, en mer comme à terre. Avec ce projet, nous souhaitons profiter du contexte des grandes courses océaniques pour mettre en avant ces sujets, créer un effet d'adhésion et donner du crédit au message que nous portons.

Est-ce que la recherche de performance qu'exige une course comme la Vendée Globe est compatible avec une approche environnementale ?

La classe IMOCA fixe des règles contraignantes pour les courses et la jauge des bateaux qui évoluent pour intégrer des innovations technologiques comme les foils, par exemple. En matière de réduction des impacts écologiques, les bateaux limitent ou ne rejettent plus rien à la mer et pour un certain nombre ont déjà couru de nombreuses années, comme le mien qui a déjà réalisé 3 Vendée Globe depuis 2007.

S'il accuse forcément un déficit de performance face aux IMOCA plus récents, ce bateau a encore du potentiel avec une chasse au poids ayant permis un allègement total de 690 kg.

Je suis pour ma part, favorable à ce que soit réalisée une analyse de cycle de vie des bateaux car les procédés de construction et les matériaux comme le carbone ont un impact non négligeable.

La recherche de performance ne devrait pas se faire au détriment de l'environnement mais au contraire, intégrer des matériaux parfois oubliés comme l'aluminium ou le bois qui avec des procédés de mis en œuvre innovants seront aussi très performants.

De plus, si l'on regarde les évolutions techniques les plus fortes depuis 20 ans, ce sont surtout les formes de bateaux qui traduisent ces changements.

Le territoire de Lorient accueille un nombre croissant d'équipes, en particulier dans la catégorie des 60 pieds de la classe IMOCA dont le siège est à Lorient, pensez-vous que des actions collectives en matière d'écologie portuaire peuvent s'y développer ?

D'abord, chacun peut adopter des bonnes pratiques comme la restriction d'antifouling libérant des biocides dans le milieu marin ou simplement la mutualisation de moyens logistiques à terre et sur l'eau. De nombreuses synergies sont également possibles en matière de gestion des déchets et d'énergie comme La BioBeeBox®, une solution containerisée pour les biodechets par un procédé de méthanisation à petite échelle permettant la valorisation conjointe organique et énergétique à l'échelle d'un parc d'activités comme Lorient La Base.

Route du Rhum 2018 | 8°
Transat Jacques Vabre 2019 | 20°

Time for oceans
> 3 rue du Sous-marin Vénus
56100 Lorient
www.timeforoceans.com

Le panier de la mer

> insertion et aide alimentaire



→ Echange avec **Pascal Mahé** et **Joël Moreau**
DIRECTEUR ET PRÉSIDENT DE LA STRUCTURE BRETAGNE SUD

Structure d'insertion par l'activité économique, les Paniers De La Mer sont des acteurs incontournables de l'Économie Sociale et Solidaire en France et dans le Morbihan.

Depuis 2004, ils valorisent les produits de la mer invendus sous criées. Les transformant, les surgèlent grâce à des salariés temporaires et les mettent à disposition des associations d'aide alimentaire (banques alimentaires, Secours Populaire, Restos du Cœur, Epicerie Sociales et Solidaires...). Ce sont, chaque année, près d'1 million de portions qui sont distribuées par les associations d'aides alimentaires françaises aux bénéficiaires. Le panier de la mer 56, créé en 2003, aujourd'hui devenu le Panier de la Mer Bretagne Sud, est installé dans un atelier de marée sur le port de Lorient Keroman depuis avril 2015.

Comment fonctionne le Panier 56 ?

Nous sommes un chantier d'insertion accueillant des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Nous leur proposons un contrat de travail de 6 mois durant lequel ils acquièrent des compétences dans les métiers du marayage et bénéficient en parallèle d'un accompagnement personnalisé pour se remobiliser et construire leurs projets professionnels de projets de vie. Les 16 postes en contrat à durée déterminée d'insertion sont ainsi renouvelés régulièrement. Nous disposons d'un atelier de marayage de 10m², au sein duquel nous travaillons le poisson invendu sous criée au profit de l'aide alimentaire. Ce sont près de 30 tonnes qui sont traitées chaque année sur Lorient pour près de 240 000 portions surgelées. Pour élargir les compétences de nos salariés et équilibrer nos finances, nous proposons aux

professionnels de la filière des prestations de service de transformation de leurs matières premières.

En plus de réunir insertion et solidarité, nous contribuons à lutter contre le gaspillage alimentaire.

Quelles sont les relations avec les autres Paniers de la Mer ?

Les 5 paniers de la mer sont organisés en Fédération Nationale afin de proposer une offre d'aide alimentaire de produits de la mer transformés à l'échelle nationale et d'être une tétée réseau de l'aide alimentaire reconnue. En 2015, en raison de problèmes de financements, la gestion du PLM29 a été confiée à la FDPLM. Cette dernière n'ayant pas vocation à gérer un Chantier d'insertion, en juin 2018, un DLA (Dispositif Local d'Animation), financé conjointement par la DIRECCTE 29 et la DIRECCTE 56, a été confiée à un cabinet conseil afin de rechercher les possibilités de mutualisation de moyens PLM29/PLM56 pour créer une nouvelle entité juridique. Après 6 mois de réflexions, la nouvelle association "Panier de La Mer Bretagne Sud" est née et, gère deux Chantiers d'insertion : le PLM56 situé à Lorient (16 salarié(e)s temporaires + 4 permanents) et le PLM29 situé à Penmarch (8 salarié(e)s temporaires + 2 permanents).

Quels sont les projets à venir ?

Nous travaillons actuellement sur un projet de valorisation des déchets coquillers (VAL-DECO) en vue de créer une entreprise d'insertion. Nous avons réalisé avec l'aide d'un prestataire, un état des lieux du territoire, le recensement des acteurs et des équipements et établi différentes hypothèses. Pour porter ce projet, nous sommes en cours de recrutement d'un collaborateur qui nous permettra d'explorer les différentes pistes et de construire un nouveau volet de l'histoire du panier de la mer.

Effectifs 140 salariés temporaires par an
Volumes 621 T bruts travaillés depuis la création

Le panier de la mer
> Atelier n°70
port de pêche 56100 Lorient
> 02 97 83 67 59
> panierdelamer56@orange.fr
www.panierdelamer.fr

Charte de l'agriculture

> des acteurs qui s'engagent



→ Entretien avec **Pascal Tocquer**
CHARGÉ DE MISSIONS AGRICULTURE ALIMENTATION

En quoi cette démarche peut-elle être qualifiée de responsable ?

Elle fédère les acteurs locaux par une approche collective sur les préoccupations de lutte contre le changement climatique mais aussi par la prise en compte des attentes économiques et sociales via plusieurs actions phares : aides financières, conseils, initiatives d'éducation, actions d'approvisionnement... Des aides financières à l'installation, à la certification bio, la valorisation économique de nouveaux débouchés locaux, procurant de meilleurs revenus pour le maintien d'une économie agricole responsable et source d'emplois.

La charte de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient est une illustration de la Responsabilité Sociétale des Organisations du Territoire (RSOT). Avec le territoire au cœur, elle allie partenariats et transversalité des approches dans un objectif de développement durable.

Des conseils dans les exploitations pour des pratiques agricoles améliorent la qualité de l'eau et des milieux naturels via les contrats de bassin versant et les zones de captage, car l'avenir de l'agriculture dépend aussi de son environnement préservé.

Des initiatives d'éducation alimentaire sont prises par les partenaires associatifs (Optim'ism, la mission locale, La maison de la mer, Les petits débrouillards, Cohérence) afin de favoriser la prise de conscience du consommateur. Des actions en faveur de l'approvisionnement des restaurations collectives et du développement de l'agriculture urbaine favorisent l'accès à une alimentation de qualité et une meilleure santé tout en renforçant le lien social dans les quartiers.

Enfin les mesures de frein à l'étalement urbain via le SCOT et les PLU, appuyées par les politiques de préservation du foncier agricole, maintiennent des espaces agro-naturels qui participent au stockage du carbone.

Quelles sont les conditions d'atteinte de ses ambitions fortes ?
La présence de partenaires engagés, du travail collectif et transversal sont indispensables à plusieurs niveaux.

De sa conception à sa réalisation, la Charte n'existe que par la mobilisation de ses acteurs sociaux économiques et institutionnels et la mise en œuvre de leurs actions (cf. le site lorient-agglo.bzh / en-actions / charte-de-l'agriculture/).

Par l'animation du Conseil Agricole et Alimentaire et ses Ateliers Défis, la Charte permet une valeur partagée du maintien du dialogue dans le respect des divergences facilité par l'existence d'un avenir commun : celui du territoire.

De par la variété des domaines d'intervention, elle impose une transversalité des approches et un décloisonnement des compétences de structures.

Comment le pays de Lorient peut-il être à la fois le territoire bénéficiaire des actions et facteur de mobilisation des acteurs ?

L'émergence de la filière alimentaire locale, par exemple, s'appuie sur le territoire comme vecteur de responsabilisation des ses acteurs, producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs.

Le défi trois de la Charte ambitionne de "cultiver la qualité territoriale". Il s'agit de promouvoir le Pays de Lorient, par les savoirs faire de ses habitants et de ses entreprises, par ses produits, leur engagements dans les pratiques plus vertueuses et de transition. Le plan bio en cours de réalisation y contribue notamment.

La volonté de mieux valoriser la diversité et la qualité des produits alimentaires locaux, de la mer et de la terre, permet de mettre en valeur un territoire pour son authenticité et sa gastronomie.

La RSOT et le marketing territorial constituent enfin de bons relais en la matière.

Pôle Développement
 > Direction Développement Economique
 > 0290747394
 > ptocquer@agglo-lorient.fr
www.lorient-agglo.bzh

Lorient Agglomération

> "servir le territoire"



→ Entretien avec **Mathieu Sarda**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

La démarche initiée dans le cadre de l'élaboration du projet d'administration a permis d'aboutir à une série d'actions qui guideront le service public territorial dans les prochaines années.

Quelles sont les raisons qui ont poussé Lorient Agglomération à mettre en place un projet d'administration ?

Notre établissement a connu de fortes évolutions ces dernières années. Je citerai notamment les nombreux transferts et prises de compétences, l'augmentation de nos effectifs qui en a résulté, ou encore la fusion avec la communauté de communes de la Région de Plouay en 2014. Par ailleurs, le renouvellement d'une partie de la direction générale et du comité de direction était l'occasion de travailler ensemble sur notre avenir et de faire remonter les attentes des agents. L'objectif était de réfléchir sur nos valeurs communes, nos missions et de les projeter dans le futur. Nous pouvons ainsi appréhender le prochain mandat de manière sereine et ambitieuse.

Quels sont les principes qui guident ce projet d'administration ?

Les deux principes qui nous ont guidés dans cette démarche ont été la confiance et la responsabilisation. Je suis convaincu que lorsque l'on fait confiance et que l'on responsabilise un agent, il est capable d'innover et de prendre des initiatives au service de l'intérêt général. Les agents de Lorient Agglomération sont avant tout engagés au service du territoire, de ses entreprises et de ses habitants.

À travers ce Projet d'Administration, nous souhaitons incarner au quotidien les valeurs d'un service public moderne, proche, efficace et réactif. Par sa manière de servir, chaque agent est responsable de la qualité du service public qui est rendu à nos concitoyens.

Par ailleurs, nous avons rappelé notre attachement aux dimensions humaines de l'action publique. La simplicité, l'adaptabilité, l'écoute et le respect ont été identifiés comme des objectifs fondamentaux qu'il nous faut poursuivre dans notre action au quotidien.

Comment les agents ont-ils été associés ?

Le lancement officiel de cette démarche remonte au mois de janvier 2016. De nombreux temps d'échange et de réflexion se sont ensuite succédés pour aboutir à un projet co-construit avec les agents. On a ainsi dénombré plus de 200 participants aux groupes de travail et plus de 275 propositions. Outre les actions, cette démarche a permis de définir les valeurs partagées par tous les agents de Lorient Agglomération. La motivation et l'implication des agents n'ont pas faibli tout au long de la démarche. Elles se prolongent même au-delà de l'élaboration du Projet d'Administration puisque nombre d'agents ont déjà exprimé leur souhait d'être des acteurs de premier plan, demain, dans la mise en œuvre des actions retenues.

Effectifs | 630 agents
Budget | 372 M€

Lorient Agglomération
 > Maison de l'Agglomération
 > Esplanade du Peristyle
 55100 Lorient
 > 02 90 74 71 00
www.lorient-agglo.bzh

Port de pêche Lorient Keroman

> L'économie circulaire partagée



→ Entretien avec **Anouk Le Crann**
RESPONSABLE CHÛGE À LA SEM KEROMAN

Le port de pêche de Lorient Keroman s'est engagé déjà depuis de nombreuses années dans une démarche d'économie circulaire par la valorisation des déchets.

Les représentants de la filière halieutique se sont réunis au port de pêche de Lorient le 11 septembre dernier pour un temps d'échange et de réflexion sur la problématique de réduction des déchets. L'endroit n'était pas choisi au hasard. À Keroman, on sait faire ! La réunion a rassemblé une quinzaine de personnes : représentants du port, pêcheurs, ostréiculteurs, mareyeurs, universitaires, responsables d'associations...

Un taux de recyclage de 70%

Comment réduire les déchets ? Comment améliorer leur collecte ? Peut-on mettre en place une filière de recyclage des filets usagés ? Comment réduire l'impact des trémails perdus en mer et qui continuent de pêcher sur le fond ? Peut-on se passer de plastique dans la fabrication des engins de pêche ? Faut-il interdire les caisses en polystyrène ? Autant

de questions qui n'ont souvent pas de réponses, mais qui préoccupent depuis longtemps l'ensemble de la filière.

"Aujourd'hui, tout ce qui est consommé à bord et tous les déchets qu'on récupère en mer sont ramenés à terre. Les mentalités ont beaucoup changé. La volonté est là. Même s'il reste encore sans doute beaucoup à faire", témoigne Eric Guyniec, directeur de l'armement de la pêche artisanale de Keroman (APAK). Autre exemple des efforts entrepris ces dernières années par les professionnels de la filière : le port de Lorient Keroman, qui a mis en place depuis 2016 une véritable politique de collecte des déchets. Chaque année, 75 tonnes de filets y sont récupérées, auxquels s'ajoutent 50 tonnes de ferraille, 63 tonnes de bois, 37 tonnes de plastique et 85 tonnes de caisses en polystyrène directement traitées sur place dans une unité de compactage.

"Aujourd'hui, nous atteignons un taux de recyclage de 70%", indique Jean-Paul Solaro, président de la Sem Lorient Keroman, entreprise gestionnaire du port. Avant d'ajouter : "Nous ne sommes pas là pour donner des leçons. Il faut qu'on continue à mettre en place des outils et à offrir des solutions aux professionnels pour aller encore plus loin". La réflexion ne fait que commencer.

Production | 22273 tonnes
CA | 77 M€

Sem Keroman
 > Port de pêche de Keroman
 > 02 97 37 81 64
 > 06 47 12 70 63
 > anouk.lecrann@keroman.fr
www.keroman.fr

UBS

> toujours proposer une offre de formation adaptée aux besoins



→ Discours de Jean Peeters
PRÉSIDENT DE L'UBS À L'UT DE LORIENT LE 9 MAI 2019

activité. La RSE est devenue en quelques années un véritable enjeu de légitimité, comme en témoignent les pratiques des entreprises en la matière notamment en lien avec l'alternance, la formation continue des collaborateurs, l'emploi à temps partagé... Il est de notre responsabilité de nous adapter à cette nouvelle donne pour être légitime aux yeux de nos étudiants et futurs étudiants qui sont en attente de formations connectées aux réalités de leur future vie professionnelle : et aux yeux des entreprises, partenaires financiers des universités et recruteurs de nos étudiants.

Par exemple, les Écoles d'ingénieurs, les IUT et les Facultés ont intégré ou sont en train d'intégrer ces enjeux. Dans cette dynamique, nous ouvrons dès octobre prochain un nouveau master en "Écologie Industrielle et Territoriale, pour un accompagnement à la stratégie RSE des entreprises" (master 2 en formation continue et alternance). La RSE est évidemment intégrée mais le contenu est beaucoup plus large et axé sur la transition écologique des entreprises sur leur territoire.

En effet, nous avons, à l'UBS, la chance d'être une université ancrée sur son territoire. L'ancrage territorial est une valeur centrale en RSE et nous offre l'opportunité de développer des partenariats et des réseaux concrets et locaux pour à la fois dynamiser le territoire et faciliter l'insertion professionnelle de nos étudiants.

Dans ce contexte, l'UBS propose de sensibiliser les enseignants et enseignants chercheurs à l'importance de ces concepts et à la nécessité de former nos étudiants à ces pratiques professionnelles.

Cette journée de sensibilisation est programmée le 5 novembre prochain à l'UBS. Nos partenaires institutionnels et économiques sont conviés à apporter leurs contributions et à exposer leurs besoins.



Université de Bretagne Sud
> 27 rue Armand Guillemot
56321 Lorient Cedex
> 02 97 87 66 10
www.univ-ubs.fr

XSEA

> un catalyseur à la performance environnementale



→ Entretien avec Vanessa Le Franc
CHARGÉE D'AFFAIRES ÉNERGIE

Quelle est la contribution d'XSEA en matière environnementale ?

L'une des vocations de XSEA est d'encourager le déploiement des énergies renouvelables sur le territoire (solaire, hydro-électricité, éolien...) à travers la réalisation d'investissements structurants pour le territoire, permettant par ailleurs l'atteinte des objectifs fixés par le PCAET de Lorient Agglomération (Plan Climat Air Énergie Territoriale). Le projet K2 SOLAIRE, une centrale de 3 MWC sur les 20 000 m² du bloc K2, illustre pleinement l'action de XSEA en la matière.

Comment XSEA permet de lever les freins techniques et économiques auxquels l'entreprise doit faire face ?

Nous proposons actuellement aux collectivités et entreprises d'équiper leurs parking ou foncier disponible de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité verte consommée sur place. XSEA prend en charge l'intégralité du projet qu'elle finance et revend l'électricité produite au consommateur. Nous venons de mettre en place un partenariat avec la société Réservoir Sun (filiale d'Engie et de Green Yellow) afin de

développer massivement ce type de projets sur le territoire.

La consommation d'électricité provenant d'une centrale photovoltaïque permet-il de contribuer au bilan RSE des entreprises sur le volet environnemental ?

Face à l'urgence climatique, consommer de l'électricité verte produite localement contribue définitivement au bilan RSE sur le plan environnemental mais aussi social. En effet, la consommation d'une électricité verte et compétitive produite localement représente un des enjeux de la compétitivité des entreprises avec une facture énergétique, en constante évolution, s'élevant à 427 Millions d'Euros pour Lorient Agglomération. Cela constitue également une véritable opportunité de développement économique et de création d'emplois non délocalisables.



XSEA
> 12 avenue de la Perrinière
56324 Lorient Cedex
> 02 97 12 05 80
www.xsea.fr

Conférence verte > l'économie verte en discussion



→ Complément de Marc Humbert
PROFESSEUR ÉMÉRITE D'ÉCONOMIE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ RENNES

La 6^e conférence de l'économie verte, organisée conjointement avec le CDPL, AudéLor et l'UBS a eu lieu le 27 novembre dernier à l'IUT de Lorient.

120 participants sont venus échanger et débattre sur l'économie responsable et engagée au travers d'exemples concrets locaux et extérieurs au Pays de Lorient. Les démarches présentées devaient permettre de répondre à cette question : y-a-t-il une réelle convergence possible entre le développement économique et le développement durable ?

Les différentes interventions nous ont montré que nous sommes bel et bien dans un système concurrentiel planétaire, et cependant, malgré une tendance à la globalisation de notre économie, nous arrivons à faire du local, avec un dynamisme extraordinaire pour y arriver !

Les deux tables rondes ont été conclues par le grand témoin, Marc Humbert, professeur émérite d'économie politique à l'université Rennes 1, qui a tenté de répondre à cette question. L'idée dominante est le découplage possible entre la croissance et la consommation d'énergie et de matière, dit autrement est-ce que l'économie verte nous permettra de nous libérer de notre dépendance aux combustibles fossiles, sans pour autant sacrifier la croissance ?

L'Union Européenne présente des résultats qui sont apparemment intéressants et vont dans ce sens. Entre 1990 et 2017, les émissions de Gaz à Effet de Serre, GÉ5 baissaient de 22 % alors, qu'au même moment, le PIB augmentait de 58 %.

La présidente récemment élue de la Commission Européenne, Ursula von der Leyen, réaffirme la place du climat au sein de ses priorités et promet un "green deal" pour faire de l'UE "le premier continent neutre" en carbone en 2050. Toute cette dynamique montre qu'il peut y avoir une convergence entre le durable et l'économie.

Et pourtant, certains théoriciens ou économistes affirment que ce n'est pas possible. Gaël Giraud, économiste français qui occupe les fonctions de chef économiste de l'Agence Française de Développement (AFD) jusqu'au 31 juillet 2019, interrogé à Libération en 2015 disait : "Si nous pouvons découpler l'augmentation du PIB de celle de la consommation d'énergies fossiles, donc des émissions de gaz à effet de serre ? Ma réponse est très vraisemblablement non."

Selon Marc Humbert, si la croissance verte signifie favoriser la croissance économique et le développement, tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être, le cœur du problème est bel et bien ce principe du "bien-être". Le principe du bien-être c'est une économie qui permet à chacun de créer et de bénéficier de la prospérité. C'est là où le bât blesse. Des auteurs comme Simon Kuper affirme que "la demande énergétique doit diminuer, seules les sociétés sobres en

énergies et peu polluantes peuvent survivre, mais aucun électorat ne votera pour détruire son propre mode de vie. Nous choisissons toujours la croissance au climat. Actuellement, la démocratie peut-elle survivre sans carbone ? D'autres questionnent nos modèles actuels : "Comment extirper de notre esprit le paradigme de la croissance économique ?" (Hoffmann). "Il faut un autre projet que le PIB" (Bernard Perret).

Marc Humbert prône une civilisation de la convivialité dont la finalité est l'émancipation individuelle et sociale. S'émanciper de la tyrannie de l'efficacité et de la croissance, de la tyrannie de la compétition. D'après lui, l'économie mène la danse, c'est à la culture de prendre le relais pour le progrès de l'humanité.



Conseil de développement
du Pays de Lorient
> Solenn Brehaut, animatrice
> 02 97 76 72 08
www.cdpl.bzh



L'Écologie Industrielle et Territoriale est une pratique récente qui vise à réduire l'impact environnemental d'une entreprise et/ou d'une collectivité à l'échelle d'un territoire en intégrant une approche globale du développement durable.

Elle se base en particulier sur les principes de l'économie circulaire et propose des solutions d'optimisation au niveau de groupements d'entreprises, filières, agglomérations, zones d'activités, régions...

La formation portée par Université Bretagne Sud propose une vision opérationnelle de ces problématiques et développe les compétences nécessaires à leur mise en oeuvre.

OBJECTIFS

- Savoir mettre en oeuvre un projet d'écologie industrielle et territoriale
- Acquérir une vision globale des enjeux environnementaux à l'échelle d'une entreprise, d'une collectivité territoriale ou d'un territoire
- Développer et renforcer les connaissances réglementaires, technologiques et liées au management du développement durable
- Connaître les outils de pilotage de la RSE/ RSO et leurs modalités de mise en oeuvre
- Découvrir des exemples concrets de gestion de projets éco-innovants.

SECTEURS ET MÉTIERS VISÉS

Non spécifique à un domaine, l'EIT est un concept récent qui couvre l'ensemble des secteurs économiques et s'adresse à tout type d'organisations : entreprises, collectivités locales et territoriales, parcs d'activités...

- Responsable qualité sécurité environnement
- Responsable achats
- Chef de projet développement durable
- Chargé de projets de territoires
- Chargé de développement économique...

Et toute personne amenée à gérer la mise en oeuvre de problématiques de développement durable au sein de son organisation.

PROFESSIONNALISATION

Contrat de professionnalisation

C'est un contrat de formation en alternance, associant formation pratique en entreprise en relation avec la qualification recherchée, et formation théorique dans un organisme de formation. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale.

Période de professionnalisation

Elle permet de favoriser, par des actions de formation, le maintien dans l'emploi des salariés sous contrat à durée indéterminée.

Elle associe des enseignements généraux, professionnels et technologiques et s'effectue en alternance.

Conditions d'accès

Accès en formation continue

Le public Formation Continue (salarié, demandeur d'emploi...) peut accéder à cette formation en alternance en bénéficiant, le cas échéant, de la procédure de Validation des Acquis Professionnels.

La formation est également accessible aux titulaires d'un master 1 d'un domaine scientifique ou aménagement du territoire via un contrat de professionnalisation

MODALITÉS

- **Durée de la formation**
 - 420 heures en 12 sessions d'une semaine
 - En 1 année, d'octobre à septembre, en alternance, une semaine par mois à l'Université (possibilité de 2 années à raison de 6 semaines par an)
- **Accompagnement individualisé** du stagiaire pour le projet tutoré et pour le parcours de formation
- **Master** (diplôme national de niveau I)
- **Lieu de la formation**
Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur, Lorient
- **Contrat et période de professionnalisation**
Cette formation en alternance est ouverte au contrat et à la période de professionnalisation.
Pour tout renseignement, contacter le service de formation continue de l'Université.

Toutes les infos ici



CONTACTS

- **Responsable de la formation**
Sylvie PIMBERT
sylvie.pimbert@univ-ubs.fr
- **Service formation continue**
06 73 99 02 51
eugenie.corlobe@univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr/fr